

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix - Travail - Patrie*

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**CABINET CIVIL**

**CELLULE DE COMMUNICATION**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace - Work - Fatherland*

**PRESIDENCY OF THE REPUBLIC**

**CIVIL CABINET**

**COMMUNICATION UNIT**

## 4<sup>e</sup> Sommet du Forum sur la Coopération Chine-Afrique

Beijing, du 4 au 6 septembre 2024



Participation du Président de la République  
du Cameroun, S.E.M. Paul BIYA

**DOSSIER DE PRESSE**

# SOMMAIRE

Fiche n°1 :		
Présentation générale de la Chine		Page 3
Fiche n°2 :		
Vision du monde de la Chine et coopération avec l'Afrique		Page 4
Fiche n°3 :		
FOCAC : genèse et fonctionnement		Page 5
Fiche n°4 :		
4 <sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du FOCAC		Page 7
Fiche n°5 :		
Le Président Paul BIYA au Sommet du FOCAC 2018 à Beijing		Page 9
Fiche n°6 :		
Aperçu sur la coopération Cameroun-Chine		Page 10



## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CHINE**

La République Populaire de Chine est un Etat d'Asie Orientale qui s'étend sur le Pacifique. Sa superficie est de 9,6 millions de km<sup>2</sup>. La Chine est limitrophe de quatorze (14) pays, à savoir : la Corée du Nord, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Bhoutan, le Myanmar (Birmanie), le Laos et le Vietnam.

Les principales villes sont, entre autres : Beijing (la capitale), Shanghai, Guangzhou, Shenzhen.

La monnaie nationale est le Yuan Renmimbi (RMB).

L'hymne national est « La Marche des Volontaires ».

La Chine est une démocratie populaire proclamée le 1er octobre 1949 par Mao Tse Toung (Mao Zedong), comme aboutissement de la « Longue Marche » de 1934 à 1935 ayant consacré la victoire des communistes sur le Kouo-Min-Tang et la fuite de son leader Chiang Kai-Chek vers l'île de Formose, actuel Taiwan.

La Chine est constituée de 23 provinces, y compris Taiwan ; 5 régions autonomes (Guanxi, Mongolie intérieure, Ningxia, Xinjiang, Tibet), 4 municipalités autonomes (Beijing, Tianjin, Shanghai, Chongqing) et 2 régions administratives spéciales (Hongkong et Macao).

La Constitution chinoise date de 1982. Elle a connu sa cinquième révision en 2018, laquelle a supprimé la disposition limitant le nombre de mandats présidentiels. Le Président de la République Populaire de Chine est élu par l'Assemblée Populaire Nationale pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable. S.E. Xi Jinping est le Président de la République Populaire de Chine. S.E. Han Zheng est le Vice-Président de la République.

L'Assemblée Populaire Nationale est l'organe suprême du pouvoir d'Etat. Elle exerce le pouvoir législatif. Elle compte 2952 membres. Elle décide des questions importantes concernant la vie de l'Etat, élit et nomme les dirigeants de l'Etat, y compris le Premier Ministre et les membres du Gouvernement. L'Assemblée Populaire Nationale est dirigée par un Comité Permanent de 170 députés à la tête duquel se trouve un Président. M. Zhao Leji est le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Populaire Nationale.

M. Li Qiang occupe les fonctions de Premier Ministre. Il est secondé par quatre (4) Vice-Premiers Ministres : MM. Ding Xuexiang, He Lifeng, Zhang Guoqing et Liu Guozhong.



## VISION DU MONDE DE LA CHINE ET COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE

L'adhésion de la Chine à l'ONU date du 25 octobre 1971 par la Résolution 2758 de l'Assemblée Générale intitulée : « Rétablissement des droits légitimes de la République Populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies ». La Chine est l'un des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU et dispose d'un droit de veto. Elle est affiliée à la plupart des institutions spécialisées de l'ONU et est aussi présente dans diverses organisations à caractère intercontinental, comme les BRICS, ou régional au niveau du continent asiatique. La Chine possède une représentation permanente auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba et l'Organisation panafricaine est aussi représentée à Beijing.

Chantre du multilatéralisme, la Chine prône la construction d'un nouvel ordre mondial basé sur la paix, la sécurité et le développement pour tous dans une communauté de destin pour l'humanité.

Son projet social repose sur l'idée de construction d'une grande nation pacifiée par le développement et la réalisation d'une société moderne et prospère, basée sur le modèle d'économie sociale de marché. La Chine vise enfin à réaliser son projet des trois grandes réunifications avec Macao, Hongkong et Taiwan.

L'action de la Chine en Afrique s'inscrit dans le cadre général de la coopération Sud-Sud au nom d'un passé commun de victimes du colonialisme. La coopération officielle sino-africaine remonte aux années 1950. Avec la mise sur pied du Forum sur la Coopération Afrique-Chine en 2000, les interventions de la Chine sur le continent se sont multipliées et diversifiées à la satisfaction des peuples africains et chinois.



## FOCAC : GENÈSE ET FONCTIONNEMENT

Le Forum sur la Coopération Chine-Afrique (FOCAC) est né à la suite de la Conférence ministérielle tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000. L'objectif était d'engager des consultations sur un pied d'égalité, approfondir la connaissance mutuelle, élargir les consensus, renforcer l'amitié et promouvoir la coopération entre la Chine et l'Afrique.

Le « *Programme de coopération pour le développement socio-économique sino-africain* », adopté lors de la Conférence ministérielle en 2000, stipule que les deux parties conviennent d'établir un mécanisme de suivi afin d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des mesures arrêtées.

En 2001, la consultation ministérielle du Forum tenue à Lusaka, en Zambie, a examiné et adopté « *La procédure pour le mécanisme de suivi du FOCAC* » ; celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Ce mécanisme de suivi repose sur trois niveaux à savoir : la Conférence ministérielle du FOCAC. Elle se réunit tous les trois ans ; la Réunion de suivi de hauts fonctionnaires se tient un an avant la Conférence ministérielle ; la Réunion préparatoire des hauts fonctionnaires a lieu quelques jours avant la Conférence ministérielle.

La Conférence ministérielle, réservée aux ministres Affaires étrangères et aux ministres chargés de la coopération économique internationale, et la Réunion des hauts fonctionnaires, se tiennent alternativement en Chine et en Afrique.

Avec le développement croissant de leurs relations, la Chine et les pays africains ont décidé de porter au niveau du Sommet, la troisième Conférence ministérielle tenue à Beijing en novembre 2006, ainsi que la 6<sup>ème</sup> Conférence ministérielle tenue en décembre 2015 à Johannesburg en Afrique du Sud.

En 2018, la 7<sup>ème</sup> Conférence ministérielle du FOCAC a été élevée pour la 3<sup>è</sup> fois au rang de Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Ce Sommet s'est tenu à Beijing du 3 au 4 septembre 2018. Le Président de la République, S.E. Paul BIYA, a pris personnellement part à ce rendez-vous.



La 8<sup>ème</sup> Conférence ministérielle du FOCAC s'est tenue à Dakar au Sénégal en 2022. Au cours de cette rencontre, quatre documents majeurs ont été adoptés : la Déclaration finale des travaux, le Plan d'action de Beijing 2022-2024, la Déclaration sino-africaine de coopération sur la lutte contre le changement climatique et la Vision de coopération Chine-Afrique 2035.

Afin d'évaluer à mi-parcours la mise en œuvre des résolutions prises, la 16<sup>ème</sup> Réunion des hauts fonctionnaires africains et chinois de suivi du FOCAC s'est tenue à Beijing en octobre 2023. Il en est ressorti que la partie chinoise avait tenu la majorité de ses engagements vis-à-vis de l'Afrique pour la période 2022-2023, et que les avancées se poursuivaient jusqu'à la tenue du Sommet du FOCAC en 2024. Dans le cadre de cette même réunion, les parties ont convenu de réduire à trois (03) ans la durée du mandat de la coprésidence africaine du FOCAC, afin de permettre à la majorité des pays, selon le principe de rotation géographique, d'assurer à un moment donné la coprésidence du FOCAC avec la Chine.

Pour l'année 2024, le FOCAC a été élevé au niveau du 4<sup>ème</sup> des Chefs d'Etat et de Gouvernement. En conséquence, les assises de Beijing s'articuleront ainsi qu'il suit : la 17<sup>ème</sup> Réunion des hauts fonctionnaires (02 septembre), la 9<sup>ème</sup> Conférence ministérielle (le 03 septembre) et le Sommet des dirigeants africains et chinois du 04 au 06 septembre 2024, sous la coprésidence du Sénégal et de la Chine.

A l'issue de ce Sommet, il reviendra à l'Afrique Centrale d'assurer la co-présidence africaine du FOCAC. Le Congo et la Guinée Equatoriale ont présenté leurs candidatures. Le pays désigné accueillera la 10<sup>e</sup> Conférence ministérielle du FOCAC en 2027. Afin de résoudre le problème de ces deux candidatures, l'Afrique Centrale a obtenu un mandat de six ans. Ainsi, le Congo assurera la co-présidence avec la Chine de 2024 à 2027 et la Guinée Equatoriale de 2027 à 2030.



## 4<sup>ÈME</sup> SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU FOCAC

Le 4<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum sur la Coopération Afrique-Chine (FOCAC) se tient à Beijing, du 4 au 6 septembre 2024, sous le thème : « *Travailler ensemble à promouvoir la modernisation et à construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau* ».

Ce Sommet réunit les Chefs d'Etat et de Gouvernement de 53 pays africains, le Président de la Commission de l'Union africaine et les chefs de délégation de la République Populaire de Chine. Une trentaine de représentants d'institutions et organismes internationaux participent au sommet en qualité d'observateur. Il s'agit, entre autres, du FMI, la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'Afreximbank, ainsi que les organismes rattachés au système des Nations Unies, les organisations sous-régionales africaines et asiatiques.

Deux importants documents, comme c'est souvent le cas, seront adoptés au terme du Sommet. Il s'agit de la Déclaration de Beijing et le Plan triennal d'action de Beijing 2025-2027. La Déclaration de Beijing comporte six (6) sous-titres et 30 paragraphes. Le projet de cette Déclaration a été enrichi des inputs que les ambassades africaines ont proposés lors des réunions conjointes avec la partie chinoise. Le projet de Plan d'action triennal de Beijing a été également soumis à la même démarche diplomatique.

La diplomatie camerounaise, à travers les consultations et la coordination menées par l'Ambassadeur du Cameroun en Chine, Martin Mpana, doyen du Groupe des ambassadeurs africains et doyen du corps diplomatique, a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des documents de travail de ce Sommet. Ainsi, la Déclaration de Beijing relève que la Chine « *se félicite de la présidence camerounaise de la 79<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies* ». Par ailleurs, compte tenu des difficultés pour les étudiants africains en Chine de pratiquer des stages académiques dans les entreprises chinoises, le doyen du Groupe des ambassadeurs africains a fortement suggéré que cette préoccupation soit inscrite dans le texte de la Déclaration. La partie chinoise en a tenu compte.



Enfin, en ce qui concerne la prochaine coprésidence africaine du FOCAC, le doyen du Groupe des ambassadeurs africains a demandé et obtenu de faire justice à la sous-région Afrique centrale, afin qu'elle puisse exercer un mandat de six (06) ans. Cette proposition a permis de résoudre le problème de la double candidature de la République du Congo et de la Guinée Equatoriale. La Déclaration de Beijing prévoit que le Congo assurera la coprésidence du FOCAC de 2024 à 2027 et la Guinée Equatoriale de 2027 à 2030.

En conclusion, la présence du Président de la République, S.E. Paul BIYA, au 4<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du FOCAC constitue une sorte de consécration du travail effectué par la diplomatie camerounaise.





## **LE PRÉSIDENT PAUL BIYA AU SOMMET DU FOCAC 2018 À BEIJING**

Le Chef de l'Etat a pris activement part aux travaux du 3<sup>e</sup> Sommet du Forum sur la Coopération Afrique-Chine, qui s'est tenu à Beijing, du 3 au 4 septembre 2018. Au lendemain de l'ouverture officielle des travaux, le 3 septembre, coprésidée par les Présidents Xi Jinping et Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud, le Président Paul BIYA a participé, le 4 septembre, à une table ronde de haut niveau présidée par le Président chinois.

Dans son intervention, le Chef de l'Etat a tout d'abord rappeler l'importance du FOCAC. Ensuite, il a relevé que ce 3<sup>e</sup> Sommet offrait l'occasion à la Chine et aux Etats africains d'évaluer le chemin parcouru dans leur partenariat et d'en dresser le bilan pour « **saisir de nouvelles opportunités de développement et jeter les bases d'autres actions communes** ». Evoquant le bilan de ce partenariat, le Président Paul BIYA a estimé qu'il est « **flatteur au regard des résultats tangibles obtenus dans les domaines politique, social, économique et infrastructurel** ». Ainsi, le Chef de l'Etat avait noté que les réalisations de la Chine sont unanimement appréciées par les populations en Afrique, tout comme le rapprochement entre les peuples chinois et africains est salué. Ces acquis sont appelés à se renforcer avec l'initiative chinoise de « **la Ceinture et la Route** », encore appelée « **Les Nouvelles routes de la soie** », une approche chinoise de gouvernance mondiale pour le développement global des peuples.

Au plan politique, le Président de la République a souligné l'importance de la coopération sino-africaine pour l'équilibre du monde. Il s'est alors félicité de la permanence de la convergence de vues entre la Chine et l'Afrique sur les problèmes régionaux et internationaux, le règlement pacifique des conflits, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats et le respect de leur intégrité territoriale.

Enfin, le Président Paul BIYA a apporté son soutien aux deux documents adoptés lors de ce 3<sup>e</sup> Sommet du FOCAC, à savoir : la Déclaration de Beijing intitulée, « **Construire une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide** », et le Plan triennal d'action de Beijing 2019-2021.



## APERÇU SUR LA COOPÉRATION CAMEROUN-CHINE

Le Cameroun et la Chine entretiennent des relations diplomatiques depuis le 26 mars 1971. Le 26 mars 2021, les deux pays ont célébré le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. A cette occasion, les Présidents Paul BIYA et Xi Jinping ont échangé des messages de félicitations.

S.E. Martin Mpana est l'Ambassadeur du Cameroun en Chine depuis 1<sup>er</sup> août 2008. Il est le doyen du corps diplomatique. S.E. Wang Yingwu est l'Ambassadeur de Chine au Cameroun. Il a présenté ses lettres de créance au Chef de l'Etat, le 6 juillet 2018.

Les échanges de visites entre les deux pays sont nombreux et à divers niveaux. Le Président Paul BIYA a effectué sept (7) visites en Chine, respectivement en mars 1987, octobre 1993, septembre 2003, novembre 2006, juillet 2011, mars 2018 et septembre 2018, soit trois (03) visites de travail et quatre (04) visites d'Etat.

La dernière visite d'Etat du Chef de l'Etat en Chine, du 22 au 24 mars 2018, avait donné à voir et à admirer la solidité et la sincérité de l'amitié entre les deux pays. Il est à rappeler que le Chef de l'Etat camerounais avait été le premier dirigeant étranger à séjourner en Chine en 2018. C'était aussi la première fois que les Présidents Paul BIYA et Xi Jinping se rencontraient. A cette occasion, le dirigeant chinois n'avait pas tari d'éloges à l'endroit de son hôte, qu'il avait qualifié à juste titre d' « *homme d'Etat chevronné* », « *partenaire majeur* » de la Chine. Le Président Xi Jinping avait attribué au Président Paul BIYA le titre de « *Grand ami de la Chine* ».

A l'occasion de cette visite d'Etat, les entretiens entre les parties camerounaise et chinoise avaient permis de s'accorder sur plusieurs points de la coopération et avaient tourné autour des axes, entre autres, ci-après :

- La consolidation du dialogue et de la confiance mutuelle au regard des liens traditionnels d'amitié consacrés en particulier par des échanges de visites à un très haut niveau ;



- L'appréciation soutenue du statut d'une seule Chine et du Cameroun comme Etat unitaire, un et indivisible ;
- La lutte contre le terrorisme et le soutien de la Chine contre la secte islamiste Boko Haram ;
- Le renforcement de la coopération parlementaire ;
- L'importance du FOCAC comme instrument de coopération pour un partenariat stratégique entre les pays africains et la Chine ;
- La convergence des vues sur l'initiative « La Ceinture et la Route ».

Au plan économique et technique, la visite d'Etat du Chef de l'Etat s'était soldée par la signature de cinq nouveaux accords de coopération : l'accord sur le fonds d'aide pour la période 2018-2021, don sans contrepartie de la partie chinoise de plus de 400 milliards, soit 334 milliards de FCFA pour l'année 2018 et 84 milliards de F pour les années suivantes ; l'accord de prêt de 50 milliards de FCFA pour le financement de la 2<sup>e</sup> phase du projet d'approvisionnement en eau potable dans neuf villes du Cameroun ; le protocole d'accord sur le renforcement de la coopération dans le domaine infrastructures ; l'accord sur l'amélioration des capacités de production industrielle ; le mémorandum d'entente sur le renforcement des ressources humaines. Outre la signature de ces accords, la partie chinoise s'était engagée à examiner avec bienveillance la dette du Cameroun.

Côté chinois, de hautes personnalités effectuent aussi des visites régulières au Cameroun. L'on se souvient notamment de la visite d'Etat du Président Hu Jintao à Yaoundé, du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2007. Le Vice-Premier Ministre chinois, Liu Guozhong a effectué une visite de travail au Cameroun, les 17 et 18 janvier 2024. Il a été reçu en audience au Palais de l'Unité par le Président de la République, Paul BIYA.



### ***La Chine, un partenaire stratégique du Cameroun***

De manière générale, la coopération entre le Cameroun et la Chine est riche et diversifiée. La Chine est devenue un partenaire stratégique du Cameroun. Ses réalisations sont nombreuses et très visibles, surtout dans le domaine des infrastructures. On peut citer, entre autres, le nouvel immeuble-siège de l'Assemblée Nationale à Yaoundé, dont les travaux de construction sont en cours d'achèvement. Il s'agit d'un don de la coopération chinoise ; le Palais des Congrès de Yaoundé, inauguré le 12 mai 1982 ; les Hôpitaux Gynéco-obstétrique et pédiatriques de Yaoundé et Douala inaugurés en 2003 et en 2015 ; le Palais polyvalent des sports de Yaoundé, inauguré en 2019 ; les stades de Limbé et Bafoussam ; le port en eau profonde de Kribi ; les logements sociaux ; les infrastructures routières et autoroutières, hydroélectriques et hydrauliques à l'exemple du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, mis en service le 20 août 2024 ; de télécommunications, etc.